

Filières bilingues: enjeux et rôle des échanges

Faisant écho à leur objectif commun de promouvoir une culture de la mobilité dans les écoles du secondaire II, le ZEM CES et Movetia se sont lancés en 2020 dans une réflexion sur le rôle des échanges dans les filières bilingues. Reconnus depuis 2004 au niveau fédéral, ces cursus débouchant sur une maturité mention bilingue sont aujourd'hui régis par le *Règlement de la Commission suisse de maturité (CSM) pour la reconnaissance de maturités cantonales bilingues*. Répondant à une forte demande, ils constituent un terrain particulièrement propice aux expériences de mobilité.

En 1989/90, deux gymnases lançaient simultanément la première maturité bilingue. En 2006/07, septante avaient suivi leur exemple et aujourd'hui ils sont une grande majorité à offrir une filière bilingue. En 2020, cela représentait 17,6% des maturités délivrées (OFS 2021), contre 10% en 2008 (Elmiger 2008). Les diplômés portant la mention bilingue commencent également à faire leur apparition dans les écoles de culture générale (ECG), où ils sont reconnus par la CDIP depuis 2018.

En termes de combinaisons linguistiques, la majorité des gymnases de Suisse alémanique proposent aujourd'hui l'anglais comme langue d'immersion. Seuls dix-huit gymnases comptent un cursus bilingue avec le français, trois avec l'italien, et l'école cantonale de Coire propose en plus le romanche. En Suisse romande, malgré l'enthousiasme limité suscité généralement par cette langue chez les jeunes, l'immersion en allemand demeure dominante. Au Tessin (Locarno depuis 2016), l'enseignement immersif en allemand est très bien accepté, soutenu politiquement et plébiscité par la population. À l'échelle suisse, la combinaison linguistique la plus fréquente est DE-EN (2050 diplômés délivrés en 2020); suivie de FR-DE (579), FR-EN (361) et DE-FR (250).

Le terme filière bilingue se réfère avant tout à l'enseignement immersif dans certaines disciplines non linguistiques, qui résulte en un plurilinguisme fonctionnel lié à des matières spécifiques. Celui-ci peut être complété par des séjours de plus ou moins longue durée dans des établissements en Suisse ou à l'étranger pratiquant la langue cible. L'enseignement bilingue vise à stimuler non seulement les compétences linguistiques, mais aussi l'agilité mentale nécessaire aux études supérieures et la sensibilité interculturelle des jeunes.

En vertu du règlement de la CSM, il existe deux modèles d'immersion, accordant chacun une place différente aux échanges. Dans le cadre de l'«Immersion partielle dans l'école d'origine» (modèle A), l'immersion se fait intégralement dans l'école d'origine. Les séjours linguistiques d'une durée de trois à vingt semaines peuvent toutefois être également pris en compte dans le calcul des périodes d'enseignement. L'«Immersion totale dans une école



d'accueil» (modèle B) implique que l'enseignement dans un gymnase partenaire suisse ou dans une école comparable de la région linguistique visée s'étende au moins sur une année scolaire. Au terme de son séjour, l'élève termine ses études gymnasiales dans la langue cible dans au moins une discipline non linguistique.

Les deux modèles ont des avantages et des inconvénients et peuvent se décliner en différentes variantes selon les cantons et les écoles. N'engendrant aucun surcoût financier et aucune charge organisationnelle, le modèle A est plus accessible et s'inscrit davantage dans une optique d'égalité des chances. Se pose toutefois la question de la disponibilité d'enseignant-es compétent-es au sein de l'école ou du canton.

Le modèle B, quant à lui, a l'avantage de constituer une immersion totale, à la fois dans la langue et dans la culture cible. Cependant, l'organisation d'un séjour linguistique requiert un investissement financier conséquent et un contexte familial soutenant, ce qui en fait de facto une voie plus élitiste.

Au-delà de la définition de ces deux modèles, le règlement de la CSM impose un certain nombre d'exigences aux cantons (langue d'immersion, nombre de disciplines et durée de l'enseignement immersif, dotation horaire) tout en leur laissant une grande marge de manœuvre pour la mise en œuvre. Par ailleurs, les disciplines enseignées en immersion dépendent fortement des enseignant-es disponibles et varient d'un établissement à l'autre.

Deux conférences pour ouvrir le dialogue

Mais revenons à la collaboration entre le ZEM CES et Movetia, dont le point d'orgue a été l'organisation de deux conférences nationales: une première édition s'est tenue en mars 2021 en virtuel, suivie d'une seconde à Bienne en mars 2022. Les deux événements ont réuni des enseignant-es, des responsables des échanges ou des filières bilingues au niveau des écoles ou des cantons, des directions d'écoles et autres actrices et acteurs du secondaire II intéressé-es par la thématique. Les participant-es ont pu

en apprendre davantage sur les types de cursus bilingues existants, partager leurs expériences et préoccupations et échanger sur les conditions de réussite et le futur de ces filières. L'événement en présentiel a fait la part belle au réseautage et aux échanges directs et spontanés, avec notamment des sessions *Barcamp* permettant d'approfondir certains thèmes proposés sur place par les participant-es.

Ces rencontres ont mis en lumière de nombreux enjeux, souvent partagés au-delà des frontières cantonales et linguistiques. En voici quelques exemples.

Qualifications et formation des enseignant-es

Le succès des filières bilingues dépend fortement des enseignant-es impliqué-es. Ainsi «Des enseignant-es bien (in)formé-es sont essentiels pour soutenir ensuite les élèves dans leur démarche et dans leur apprentissage. Ils et elles peuvent se sentir reconnu-es et développer leurs compétences professionnelles», affirmait Audrey Freytag Lauer (PH-FHNW/Université de Genève) lors de la première conférence. Si les enseignant-es d'immersion ont en règle générale une très bonne maîtrise de la langue cible, leurs compétences en didactique de l'immersion sont très variables. Selon le règlement de la CSM, il relève de la responsabilité des cantons de s'assurer que les qualifications linguistiques et didactiques des enseignant-es sont adéquates pour l'enseignement immersif. Dans la pratique, une formation ou des qualifications spécifiques sont rarement requises. Serait-il dès lors souhaitable de préciser/formaliser les critères pour être autorisé-e à enseigner en immersion, voire de rendre les formations didactiques obligatoires?

Liberté versus réglementation

La question de la réglementation et de l'harmonisation entre les cantons et les écoles, ou au contraire de l'octroi à ces derniers d'une certaine marge de manœuvre, ne concerne pas uniquement la formation des enseignant-es. Elle touche différents aspects tant pratiques (conditions

d'admission ou de passage, temporalité du séjour linguistique) que de contenu (disciplines enseignées en immersion), et est centrale pour le développement futur de l'enseignement bilingue en Suisse. Faut-il davantage de règles pour encadrer ces filières, ou la situation actuelle est-elle satisfaisante? Comme l'a rappelé le Prof. Elmiger (Université de Genève), il convient de noter que, comparativement aux autres degrés scolaires, le secondaire II dispose déjà d'un cadre relativement strict en la matière.

Introduction de filières bilingues dans les ECG

Si les gymnases sont déjà très avancés dans ce domaine, l'introduction de filières bilingues formelles dans les écoles de culture générale semble représenter un défi de taille. L'intérêt est pourtant là du côté des directions et des enseignant-es. Ainsi, durant les deux éditions de la conférence, plusieurs sessions de discussion ont été consacrées à ce thème spécifique et des établissements pionniers ont pu partager leur expérience. Face à la difficulté de la tâche, une option pourrait être d'instaurer ou de renforcer des modèles bilingues flexibles, avec une part moindre de cours d'immersion ou des stages dans une autre région linguistique, ne menant pas forcément à un diplôme bilingue.

Compétences interculturelles et citoyenneté

Les filières bilingues n'ont pas pour seule vocation la maîtrise purement technique d'une langue étrangère en vue de mieux réussir des études supérieures ou d'avoir de meilleurs débouchés professionnels. La pratique immersive, en particulier dans le cadre d'un échange, permet la découverte d'une autre culture, d'une autre façon de penser et de voir le monde.

Elle s'inscrit par ailleurs dans une approche d'éducation à la citoyenneté mondiale, dans la mesure où elle favorise les perspectives multiples et la déconstruction des stéréotypes et sensibilise à des problématiques mondiales. Selon le Prof. Akkari (Université de Genève), dans un monde globalisé, l'interculturalité et la citoyenneté doivent être considérées comme un projet pédagogique en tant que tel. Il s'agirait dès lors de renforcer leur place dans les filières bilingues, à travers l'encouragement des échanges mais également de façon transversale.

En présentant le contexte et une série d'enjeux concrets de l'enseignement bilingue au secondaire II, nous souhaitons ouvrir ici quelques pistes de réflexion. Un dossier thématique prévu pour 2023 permettra d'en approfondir certaines. Entretemps, le ZEM CES s'engage pour offrir aux acteurs et actrices concerné-es, à l'échelle de la Suisse, des espaces leur permettant d'échanger, de partager des expériences et de réfléchir ensemble à des solutions à ces défis communs.